

Compte rendu du Conseil municipal du 24 septembre 2021 :

Point 1 : Révision du Prix des cession terrain communal

Il est donc décidé à l'unanimité d'instaurer les conditions suivantes :

Tout frais naissant de la cession sera la charge entière de l'acquéreur

Le terrain sera pris en l'état aucune intervention de la commune ne sera faite en amont de la vente

Les tarifs ci-dessous seront appliqués :

Surface cédée :

Inférieure à 500m² : forfait de 500€

A partir de 501 m²= 500€ +0.5° le m² supplémentaire

Point 2 : Urbanisme

Une nouvelle cession de domaine communal est arrivée en Mairie

Un accord de principe concernant cette cession a donc été donné après une visite sur place par les élus désignés afin d'arrêter la surface qui paraîtra la plus adéquate.

Point 3 : Subventions

Les subventions 2020-2021 ont été attribuées pour la somme de 950€

Sur demande la somme de 30€ sera versé par résident d'EHPAD originaire de la commune

Point 4 : Emprunt travaux

Cette somme servira pour le financement des travaux d'enrobés, le changement de chaudière pour l'école.

Après délibération, il est convenu de solliciter un emprunt sur 15 ans auprès du Crédit Mutuel de Bretagne

Point 5 : ZORCOMIR

Après délibération, il est convenu que la commune ne peut pas opter pour cette possibilité

Questions diverses

Enquête publique sur le démantèlement de la Centrale (15/11/2021 au 03/01/2022)

Eglise

Pour ce qui est du suivi de la problématique sur la toiture de l'église, il décidé qu'un courrier sera rédigé afin d'exiger une action des services compétents. Ce courrier sera présenté lors d'un prochain conseil municipal.

Réunion Contrat Local d'Aide à la Scolarité (CLAS)

Les activités du CLAS reprendront donc dès la semaine 39.

Repas des aînés

La réflexion est lancée sur les modalités d'organisation du repas des aînés pour 2021.